

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

AVIS PUBLIC

RELATIF À DES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

À toutes les personnes intéressées par les demandes de dérogations mineures relatives aux immeubles sis aux adresses suivantes :

- 446, rue Principale
- 144, 85e Avenue
- 359, rue du Golf

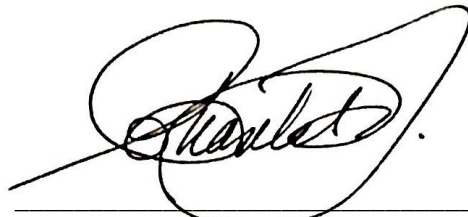
Avis est par la présente donné par le soussigné, Chantal Lemieux, greffière-trésorière et directrice générale par intérim de la Municipalité, que les membres du conseil municipal statueront sur les demandes ainsi présentées lors de la séance ordinaire qui se tiendra le :

Mardi 21 juin à 20 h, au 1250, rue Principale

1. Identification du site concerné :
Lot numéro : 4986253
Adresse civique : 446, rue Principale
Demande C2022.05.4.1 : Règlement de zonage numéro 529, article 4.5.2
Nature et objets : Autoriser la construction d'un solarium (3 saisons) sur une unité de jumelé
2. Identification du site concerné :
Lot numéro : 1687502
Adresse civique : 144, 85e Avenue
Demande C2022.05.4.2 : Règlement de zonage numéro 529, article 5.2.2
Nature et objets : Réduire la largeur minimale du lot à 10,30 mètres
3. Identification du site concerné :
Lot numéro : 4735744
Adresse civique : 359, rue du Golf
Demande C2022.05.4.3 : Règlement de zonage numéro 529, article 1,3 al.2
Nature et objets : Rendre conforme le stationnement, suite à l'émission d'un permis de construction autorisant un stationnement dérogatoire

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogations mineures.

Donné à Saint-Zotique, ce 3^e jour du mois de juin deux mille vingt-deux.



Chantal Lemieux, greffière-trésorière et
directrice générale par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Avis public – Dérogations mineures numéros C2022.05.4.1, C2022.05.4.2 et C2022.05.4.3

Je, soussigné, Chantal Lemieux, greffière-trésorière et directrice générale par intérim de la Municipalité de Saint-Zotique, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les demandes de dérogations mineures numéros C2022.05.4.1, C2022.05.4.2 et C2022.05.4.3 à chacun des quatre endroits désignés par le conseil municipal ainsi que sur le site web de la Municipalité, en date du 3 juin 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 3^e jour du mois de juin deux mille vingt-deux.



Chantal Lemieux, greffière-trésorière et
directrice générale par intérim